



**ANALYSE PROSPECTIVE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE
D'ÉLEVAGE SUR LE SITE NATURA 2000 « ÉTANGS DE
L'ARMAGNAC » EN LIEN AVEC LA
CONTRACTUALISATION DES MESURES AGRO-
ENVIRONNEMENTALES**



Avril 2015

SOMMAIRE

A. Contexte de l'étude.....	4
B. Évolution de la situation agricole.....	5
<i>B.1 Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante.....</i>	<i>5</i>
<i>B.2 Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX).....</i>	<i>5</i>
B.2.1 Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX.....	5
B.2.2 Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX.....	7
B.2.3 Évolution des cheptels.....	8
<i>B.3 Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC.....</i>	<i>11</i>
<i>B.4 Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs.....</i>	<i>14</i>
C. Le devenir des zones contractualisées.....	15
<i>C.1 Préalable sur les surfaces engagées.....</i>	<i>15</i>
<i>C.2 Des exploitants prêts à s'engager.....</i>	<i>15</i>
<i>C.3 Un constat identique en termes pour les surfaces.....</i>	<i>15</i>
<i>C.4 Une répartition des surfaces par bloc.....</i>	<i>16</i>
<i>C.5 Des parcelles à l'avenir incertain et pourtant protectrices des milieux à préserver.....</i>	<i>17</i>
C.5.1 Soucaret.....	17
C.5.2 Moura.....	18
C.5.3 Pouy.....	19
C.5.4 Hitère.....	20
C.5.5 Escagnan.....	21
C.5.6 Tourné.....	22
D. Des zones à conquérir.....	23
<i>D.1 Les 50 premiers mètres en bord du site Natura 2000.....</i>	<i>23</i>
D.1.1 Soucaret.....	23
D.1.2 Moura.....	24
D.1.3 Pouy.....	25
D.1.4 Hitère.....	26
D.1.5 Escagnan.....	27
D.1.6 Tourné.....	28
<i>D.2 Une zone à enjeu : les prairies humides à fritillaires.....</i>	<i>29</i>
E. Conclusion.....	30
F. Annexes.....	31
1. Sources bibliographiques.....	31
2. Liste des tableaux.....	31
3. Liste des cartes.....	31

A. Contexte de l'étude

« Les sites, en animation depuis plus de 10 ans, connaissent des évolutions de fond avec les changements structurels des exploitations et des propriétés en lien avec les orientations données par la PAC (nombreux départs à la retraite, agrandissement des exploitations, modifications des orientations, diminution de l'activité d'élevage extensif, développement des élevages hors-sol,...), qui pourraient remettre en cause la pérennité et l'intégrité des habitats naturels.

Il s'agit d'évaluer ces évolutions et leurs conséquences sur la gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire, afin d'adapter les outils contractuels et l'accompagnement des gestionnaires du site. Une actualisation des données de l'analyse de l'activité agricole réalisée lors de l'élaboration du document d'objectifs serait souhaitable ainsi qu'une analyse des tendances prévisibles ». Extrait du CCTP de l'appel d'offres pour l'animation 2014 pour le site FR730081 « Étangs de l'Armagnac ».

L'étude traite successivement

- De l'évolution de la situation agricole
- Du devenir des zones contractualisées
- De l'identification de zones à enjeux

B. Évolution de la situation agricole

B.1 Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante

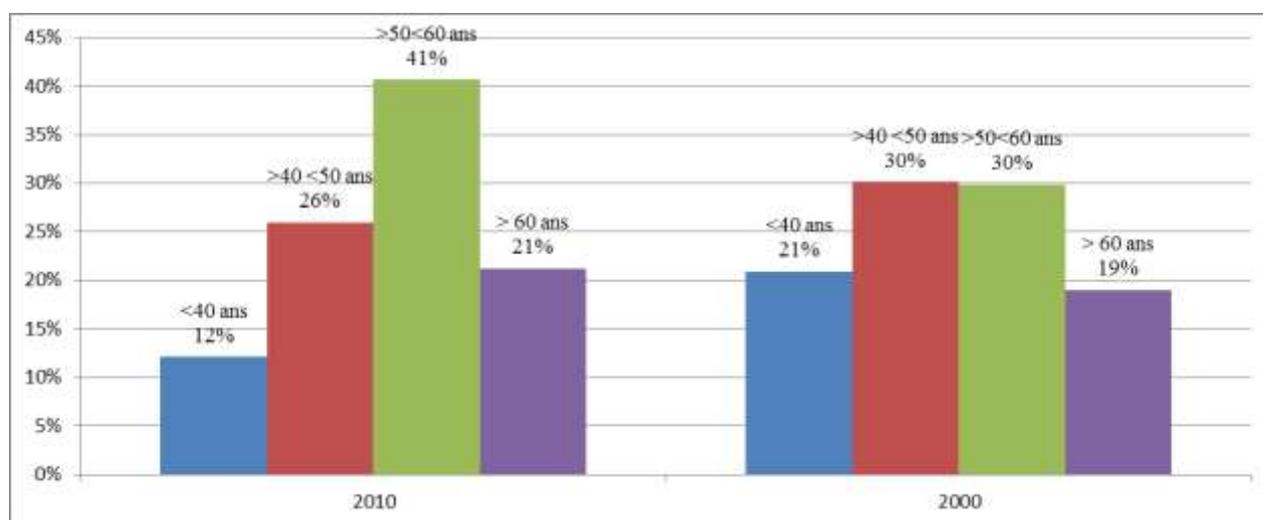
D'après les données de la DDT 32 basée sur le territoire du Programme Agri-Environnemental¹, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants agricoles associée à une augmentation de la superficie moyenne traduisant une répartition des terres libérées entre les exploitants restants.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

	2004	2014
Nombre d'exploitations	1429	1353
Superficie moyenne	45,60 ha	50,10 ha

Si l'on exploite les données du Recensement Général Agricole sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000 et sa zone d'influence on observe un vieillissement de la population des exploitants agricoles.

Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données RGA 2000-2010)



B.2 Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX)

B.2.1 Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX

La comparaison des données 2000 et 2010 du Recensement Général Agricole à l'échelle des 11 communes du site Natura 2000 (Averon-Bergelle, Campagne d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Eauze, Espas, Larée, Manciet, Marguestau, Séailles, Réans) (informations non disponibles à l'échelle du site) montre les évolutions suivantes :

- Pas d'évolution dans les principales OTEX entre 2000 et 2010 (grandes cultures, viticulture, élevages)
- Diminution du nombre d'exploitations ayant une orientation « grandes cultures », « bovins viande », « ovins », « élevage hors-sol », et « polyculture-élevage »,
- Le maraîchage, les cultures permanentes, la production laitière sont des orientations très spécialisées concernant peu d'exploitations avec une diminution pour le maraîchage et les bovins lait,

¹ Le territoire du Bas-Armagnac inclut le site Natura 2000 « Étangs de l'Armagnac » et sa zone d'influence, les sites Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon » et « la Gélise » ainsi que toute la zone des sables fauves, hébergeant les mêmes habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire et soumis aux mêmes dynamiques. Ainsi les tendances décrites pour ce territoire élargi s'applique au site Natura 2000 « Étangs de l'Armagnac ».

- Augmentation du nombre d'exploitations ayant une orientation « viticulture », phénomène caractéristique de ce secteur du département

A noter que certaines données communales ne sont pas disponibles pour les OTEX présentés dans le tableau ci-dessous car considérées comme soumises au secret statistique (codage « s ») ce qui peut faire évoluer les chiffres. Les totaux par année font apparaître cette mention.

Cas particulier : l'OTEX « bovins mixte » n'est pas traité dans le tableau suivant car il concerne une seule commune avec des données soumises au secret statistique.

Tableau 3 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

Orientation technico-économique de l'exploitation	Année	Nombre d'exploitations sur les 11 communes
Toutes orientations	2000	397
	2010	267
	2000-2010	-130
	%	-32,75%
dont Grandes cultures	2000	56 + s
	2010	33 +s
	2000-2010	-23
	%	-41,07%
dont Maraîchage et Horticulture	2000	3 + s
	2010	0 +s
	2000-2010	-3
	%	-100,00%
dont Viticulture	2000	230 +s
	2010	321+ s
	2000-2010	91
	%	39,57%
dont Fruits et Autres cultures permanentes	2000	s
	2010	s
	2000-2010	
	%	
dont Bovins lait	2000	3 + s
	2010	0 + s
	2000-2010	-3
	%	-100,00%
dont Bovins viande	2000	13 + s
	2010	20 +s
	2000-2010	7
	%	53,85%
dont Ovins et Autres herbivores	2000	8 + s
	2010	5 +s
	2000-2010	-3
	%	-37,50%
dont Elevages hors sol	2000	15 + s
	2010	10 + s
	2000-2010	-5
	%	-33,33%

dont Polyculture, Polyélevage	2000	113 +s
	2010	61 +s
	2000-2010	-52
	%	-46,02%

B.2.2 Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX

On constate que certaines évolutions observées au niveau des structures des exploitations agricoles se traduisent en termes de surface exploitée :

- La surface en vignes augmente comme le nombre d'exploitants en viticulture,
- De même les surfaces exploitées en « bovins viande », « ovins », « élevage hors-sol », et « polyculture-élevage » diminue car les exploitations ayant ces orientations,
- La faible part du maraîchage, des cultures permanentes, des bovins lait dans les exploitations se retrouve en terme de surfaces.

A contrario, malgré la diminution du nombre d'exploitants en « grandes cultures », on observe avec une augmentation des surfaces cultivées. Ceci peut être relié à la diminution des surfaces affectée à l'élevage (bovins viande, ovins, polyculture) qui a vu la conversion de prairies en cultures.

A noter que certaines données communales ne sont pas disponibles pour les OTEX présentés dans le tableau ci-dessous car considérées comme soumises au secret statistique (codage « s ») ce qui peut faire évoluer les chiffres.

Tableau 4 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

Orientation technico-économique de l'exploitation	Année	Surfaces cumulées sur les 11 communes
Toutes orientations	2000	15 535
	2010	14 801
	2000-2010	-734
	%	-4,72%
dont Grandes cultures	2000	1 806 +s
	2010	1 932 +s
	2000-2010	126
	%	6,98%
dont Maraîchage et Horticulture	2000	s
	2010	s
	2000-2010	
	%	
dont Viticulture	2000	5 156+ s
	2010	6 313+ s
	2000-2010	1 157
	%	22,44%
dont Fruits et Autres cultures permanentes	2000	s
	2010	s
	2000-2010	
	%	
dont Bovins lait	2000	97 +s
	2010	s
	2000-2010	
	%	
dont Bovins viande	2000	45 881 + s
	2010	30 861+ s
	2000-2010	-15 020
	%	

	%	-32,74%
dont Ovins et Autres herbivores	2000	176 + s
	2010	134+ s
	2000-2010	-42
	%	-23,86%
dont Elevages hors sol	2000	419 + s
	2010	221+ s
	2000-2010	-198
	%	-47,26%
dont Polyculture, Polyélevage	2000	5 825+ s
	2010	3 561 + s
	2000-2010	-2 264
	%	-38,87%

B.2.3 Évolution des cheptels

Attention : certaines données communales ne sont pas disponibles car considérées comme soumises au secret statistique (codage « s ») ce qui peut faire évoluer les chiffres.

Si l'on observe l'évolution du cheptel de bovins, on assiste à une diminution du nombre d'exploitations en ayant ainsi du cheptel total même si la diminution est moins importante traduisant une forme de concentration.

Tableau 5 : Évolution du cheptel de bovins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Bovins	Exploitations en ayant	2000	132 + s
		2010	82 +s
		2000-2010	-50
	Evolution	en %	-38%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	4 870 +s
		2010	3 947 +s
		2000-2010	-923
	Evolution	en %	-19%

En terme de vaches et de bovins d'un an ou plus, le constat est le même que pour l'ensemble des bovins.

Tableau 6 : Évolution du cheptel de vaches entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Vaches	Exploitations en ayant	2000	126 +s
		2010	81 +s
	Évolution	2000-2010	-45
		en %	-36%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	2 320 +s
		2010	2 006 +s
		2000-2010	-314
	Évolution	en %	-14%

Tableau 7 : Évolution du cheptel de bovins d'un an ou plus entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Bovins d'un an ou plus	Exploitations en ayant	2000	116 + s
		2010	78 + s
	Évolution	2000-2010	-38
		en %	-33%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	1 013 + s
		2010	883 + s
	Évolution	2000-2010	-130
		en %	-13%

En ce qui concerne l'évolution du cheptel de vaches allaitantes, la baisse du cheptel est en pourcentage plus importante que pour les bovins, bovins de plus de un an et vaches traduisant un arrêt de cette production que l'on peut mettre en lien avec les données précédentes et notamment l'évolution des surfaces consacrées à cet atelier.

Tableau 8 : Évolution du cheptel de vaches allaitantes entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Vaches allaitantes	Exploitations en ayant	2000	106 + s
		2010	72 + s
	Évolution	2000-2010	-34
		en %	-32%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	1 904
		2010	1 059
	Évolution	2000-2010	-845
		en %	-44%

Pour les bovins de moins d'un an, on note également à une diminution du nombre d'exploitations élevant ce type d'animaux mais une augmentation du nombre de têtes montrant la concentration de la production ainsi que la spécialisation dans un système de naisseur (l'engraissement étant dévolu à l'exportation, « les veaux partent pour l'Italie »).

Tableau 9 : Évolution du cheptel de bovins de moins d'un an entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Bovins de moins d'un an	Exploitations en ayant	2000	113 + s
		2010	75 + s
	Évolution	2000-2010	-38
		en %	-34%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	983+ s
		2010	1 058 + s
	Évolution	2000-2010	75
		en %	8%

La production de lait est en train de disparaître du territoire avec un chute de 75 % des exploitants ayant cette production et de 77 % du cheptel producteur.

Tableau 10 : Évolution du cheptel de vaches laitières entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
--	--	-------	-------------------

Total Vaches laitières	Exploitations en ayant	2000	16 + s
		2010	4+ s
	Évolution	2000-2010	-12
		en %	-75%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	502+ s
		2010	114+ s
	Évolution	2000-2010	-388
		en %	-77%

Les données ventilées par commune montrent qu'entre 2000 et 2010 les 5 communes qui ont encore des troupeaux de brebis sont toutes soumises au secret statistique.

Tableau 11 : Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Brebis nourrices	Exploitations en ayant	2000	18 + s
		2010	0 + s
	Évolution	2000-2010	-18
		en %	-100%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	338 + s
		2010	0 + s
	Évolution	2000-2010	-338
		en %	-100%

La situation pour les porcins est identique à celle des brebis nourrices.

Tableau 12 : Évolution du cheptel de porcins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Porcins	Exploitations en ayant	2000	65 + s
		2010	3 + s
	Évolution	2000-2010	-62
		en %	-95%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	93
		2010	0
	Évolution	2000-2010	-93
		en %	-100%

La production de poulets de chair accuse un recul très important sur la période en termes d'exploitations et de volume.

Tableau 13 : Évolution du cheptel de poulets de chair entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000

		Année	Total 11 communes
Total Poulets de chair et coq	Exploitations en ayant	2000	116 + s
		2010	21 + s
	Évolution	2000-2010	-95
		en %	-452%
	Cheptel correspondant	2000	55 507 + s

	(têtes)	2010	23 303 + s
	Évolution	2000-2010	-32 204
		en %	-58%

N.B : les données concernant les chèvres, les truies reproductrices et les brebis laitières ne sont pas présentées car soumises au secret statistique sur les communes concernées et par conséquent non exploitables.

B.3 Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC

L'assolement reflète les OTEX avec des grandes cultures, de la vigne et des surfaces en herbe. Les autres cultures sont minoritaires.

Tableau 14 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

	Surface en ha		
	2004	2014	différence 2014-2004
ARBORICULTURE ET VITICULTURE	8737,66	11210,31	2472,65
CEREALES	27731,83	26369,78	-1362,05
CULTURES DE FIBRES	0	26,08	26,08
DIVERS	3030,81	633,74	-2397,07
FOURRAGES	136,66	151,69	15,03
LEGUMES, FLEURS, FRUITS	87,85	103,28	15,43
LEGUMINEUSES A GRAINS	0	101,6	101,6
OLEAGINEUX	4875,21	7485,71	2610,5
PROTEAGINEUX	702,98	634,36	-68,62
SEMENCES	84,8	7,48	-77,32
SURFACES EN HERBE	13365,59	17037,09	3671,5
SURFACES GELEES	6415,77	4028,66	-2387,11
TOTAL SAU	65169,16	67789,78	2620,62

	2004	2014
Part SCOP	56%	52%
Part surfaces en herbe	21%	25%
Part en gel	10%	6%
Part en vigne	13%	17%

Les chiffres traduisent d'une part les évolutions en matière de déclaration PAC. En effet deux phénomènes se sont déroulés concomitamment sur la période :

- la suppression de l'obligation pour toute exploitation de déclarer 10% de sa SAU en gel a entraîné le changement de catégorie d'une partie de de ces gels vers la classification « prairies » notamment pour les exploitants ayant des animaux ou vendant le foin car les règles d'entretien des prairies était plus adaptée aux systèmes d'exploitation cités plus haut que celle du gel (date d'entretien, possibilité de récolte, mise en place de MAE ...).
- la possibilité pour les vignes de percevoir des primes directes

D'autre part, la viticulture est un secteur dynamique en croissance sur ce territoire.

Figure 1 : Répartition de l'assolement PAC en 2004 (données DDT 32, janvier 2015)

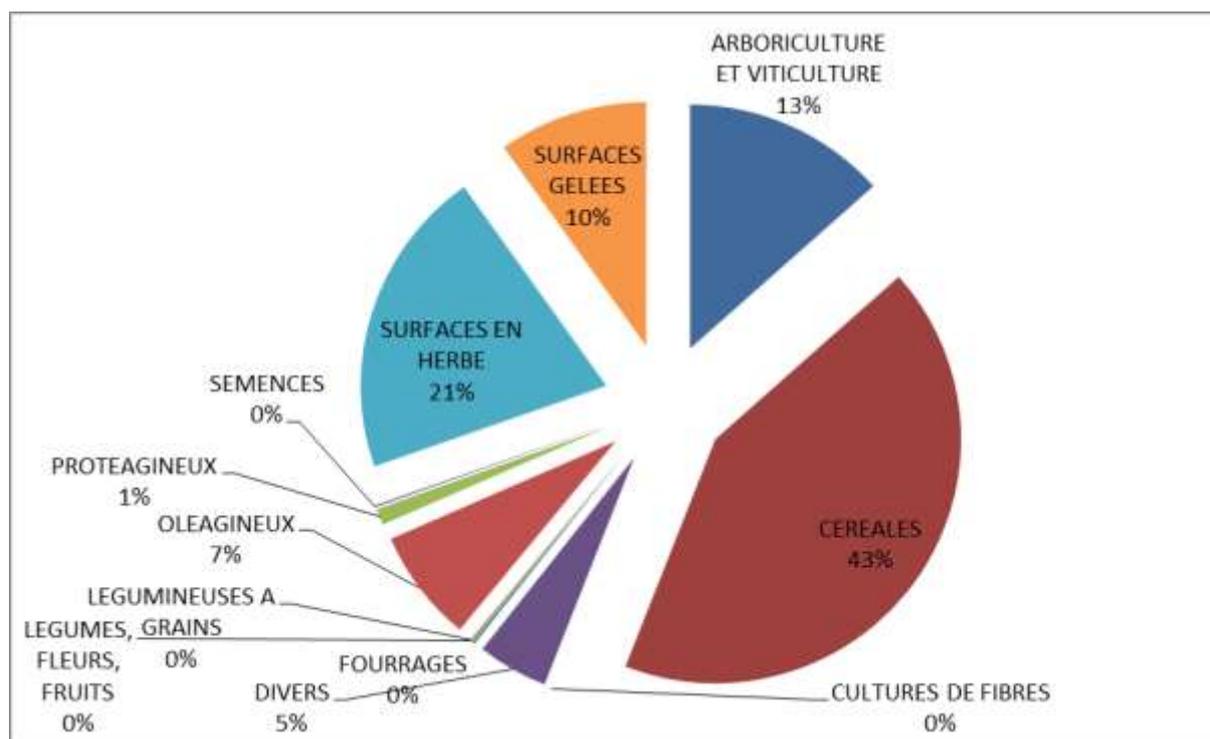
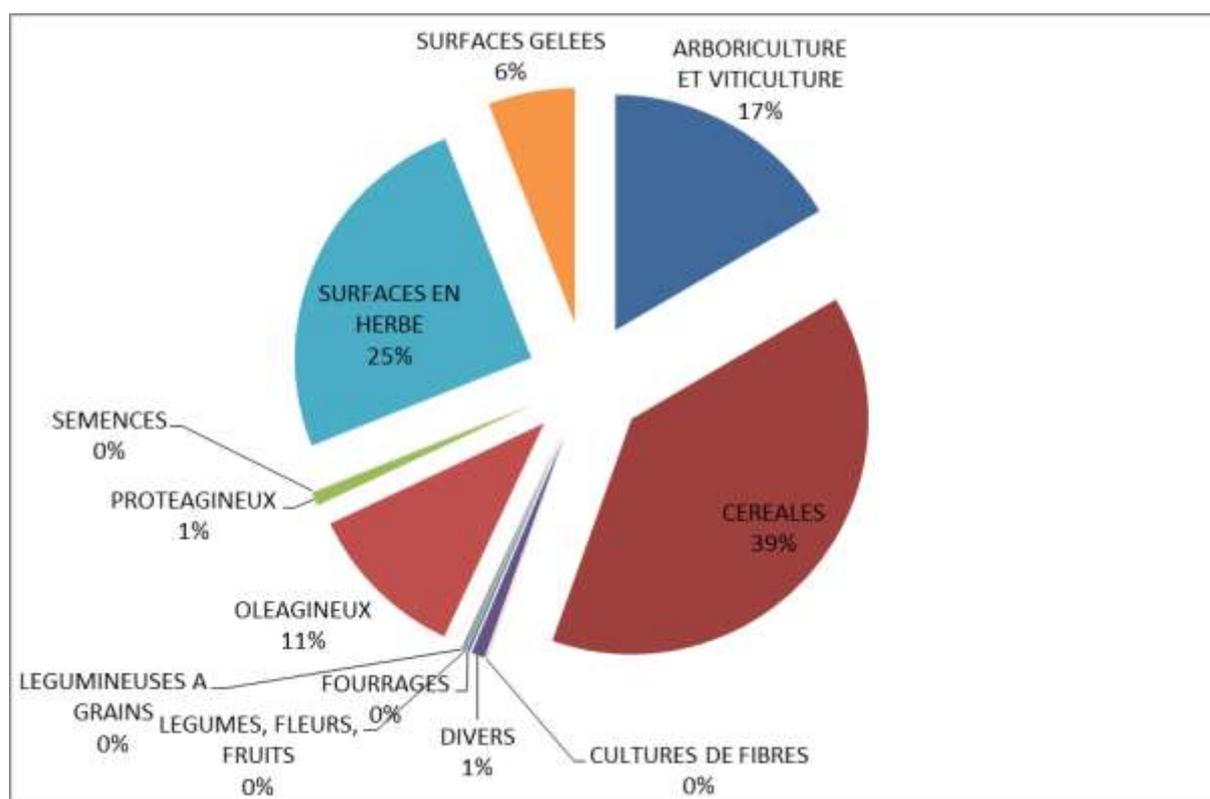
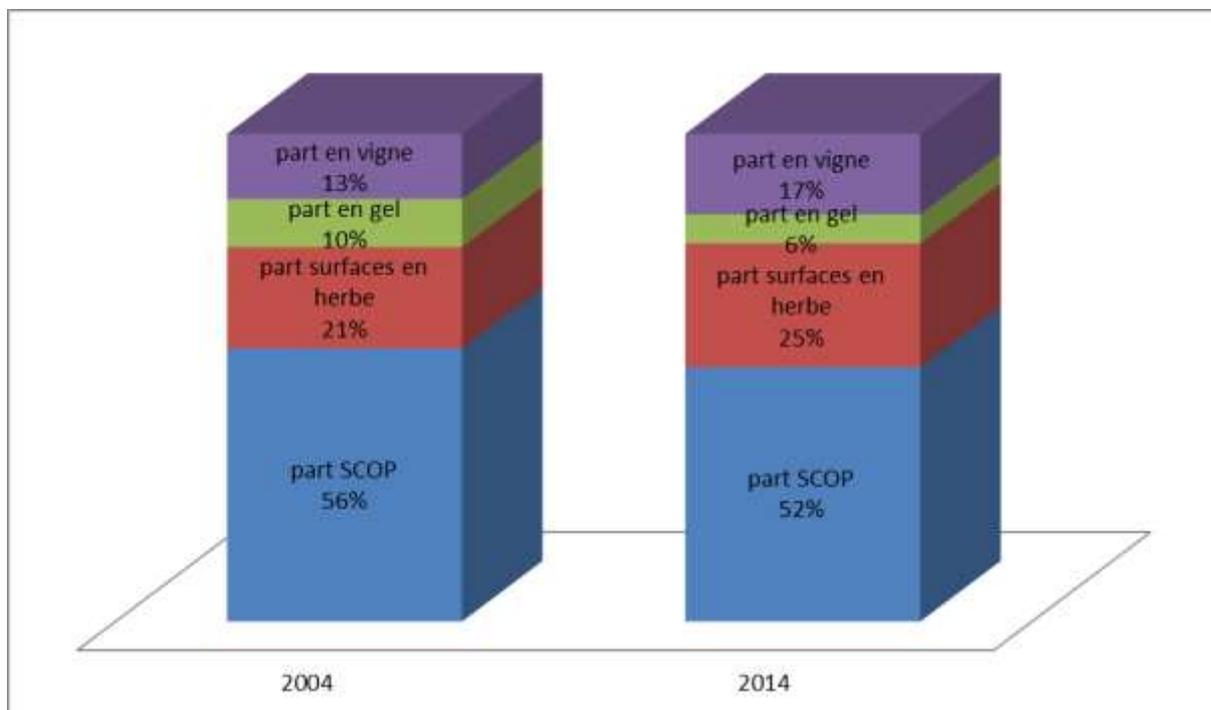


Figure 2 : Répartition de l'assolement PAC en 2014 (données DDT 32, janvier 2015)



En termes de répartition surface en herbe/ surfaces SCOP/ gel / vigne, on retrouve l'augmentation de la surface en herbe mentionnée au paragraphe précédent. A noter que la part de SCOP reste prépondérante.

Figure 3 : Évolution de la répartition surface en herbe/SCOP entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)



B.4 Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs

Depuis 2000, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants avec en parallèle une augmentation de la taille moyenne des exploitations. De plus la population agricole vieillit.

Les principales orientations technico-économiques des exploitations (grandes cultures, élevages, polyculture-élevage, élevage hors sol) n'évoluent pas sur la période 2000-2010.

Le phénomène de spécialisation des exploitations décrite dans le document d'objectifs se poursuit : la diminution de la polyculture-élevage, qui se traduit par une concentration des cheptels et des surfaces, et la vigueur de la viticulture.

Ces évolutions peuvent avoir des conséquences sur la gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces visés par la Directive Habitats, Faune, Flore (cistude, étangs, prairies habitats d'espèces ...) :

- l'intensification des prairies (amendements, drainage, artificialisation).
- le retournement et la conversion des prairies en grandes cultures

Les parties suivantes vont s'attacher à établir les évolutions de la contractualisation sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.

C. Le devenir des zones contractualisées

C.1 Préalable sur les surfaces engagées

Le site Natura 2000 FR7300891 « Étangs de l'Armagnac » possède un périmètre d'influence, validé dans le document d'objectif, sur lequel s'appliquent les MAET afin d'assurer une préservation efficace des habitats et des espèces principalement situés aux points les plus bas du bassin versant qui a une vocation agricole (culture, élevage, vigne et arboriculture). Afin de tenir compte du parcellaire agricole, une zone d'application des MAET se base sur cette zone d'influence incluant l'ensemble des ilots PAC suivant les consignes appliquées sur la période 2007-2013, amenant à une surface supérieure à la zone d'influence.

Pour des raisons de praticité et de lisibilité cartographique, l'étude se limite aux engagements surfaciques et exclut les ponctuels et linéaires : c'est à dire respectivement les mares et les haies.

Le traitement cartographique s'appuie sur les bilans annuels réalisés dans la cadre de l'animation dont les engagements sont en cours ou récemment terminés et seront par conséquent potentiellement à renouveler en 2015 et 2016. Seul le site du Marais n'a pas bénéficié d'engagement sur la période et ne sera pas présenté.

C.2 Des exploitants prêts à s'engager

Le souhait quant à la contractualisation sur la période 2015-2020 a été recueilli lors d'enquêtes auprès des 33 exploitants ayant des engagements sur la période 2007-2014. A noter qu'au total ce sont 35 exploitants qui ont été engagés sur cette période, 2 ayant transféré leurs engagements à un tiers pendant la phase de contractualisation.

3 exploitants ne souhaitent pas reconduire car ils souhaitent faire évoluer les modes d'exploitation de leur parcelle (parcelles de prairies ayant été remises en herbe dans le cadre des MAET qui font être basculer en cultures par exemple) ou vont cesser leur activité.

En parallèle, 2 exploitants non engagés en MAET sur la période précédente ont émis le souhait de contractualiser (nouveaux exploitants, agriculteurs dans la zone d'influence).

Un peu moins des 2/3 des exploitants est favorable à un ré-engagement : à relativiser car certains hésitent avec la catégorie « ne sait pas » notamment par rapport au souhait de ne pas ré-engager toutes les parcelles. Dans tous les cas on note une position d'attente forte vis à vis de la nouvelle réglementation PAC pour se décider par rapport à un éventuel engagement.

Tableau 15 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016

Candidats MAE 2015-2016	Total
Non	3
Oui	20 (+2 non engagés sur 2007-2014)
Ne sait pas	10
Total général	33 (+2 non engagés sur 2007-2014)

C.3 Un constat identique en termes pour les surfaces

Le constat réalisé au niveau du nombre d'exploitant se traduit par le même pourcentage en terme de surface : ainsi un peu moins de deux tiers des surfaces engagées seraient renouvelées.

Tableau 16 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016 en terme de surfaces

	Surface en ha	En pourcentage de surface engagée
Non	40,888	7,37%
Oui	332,16	59,84%
Ne sait pas	182,06	32,80%

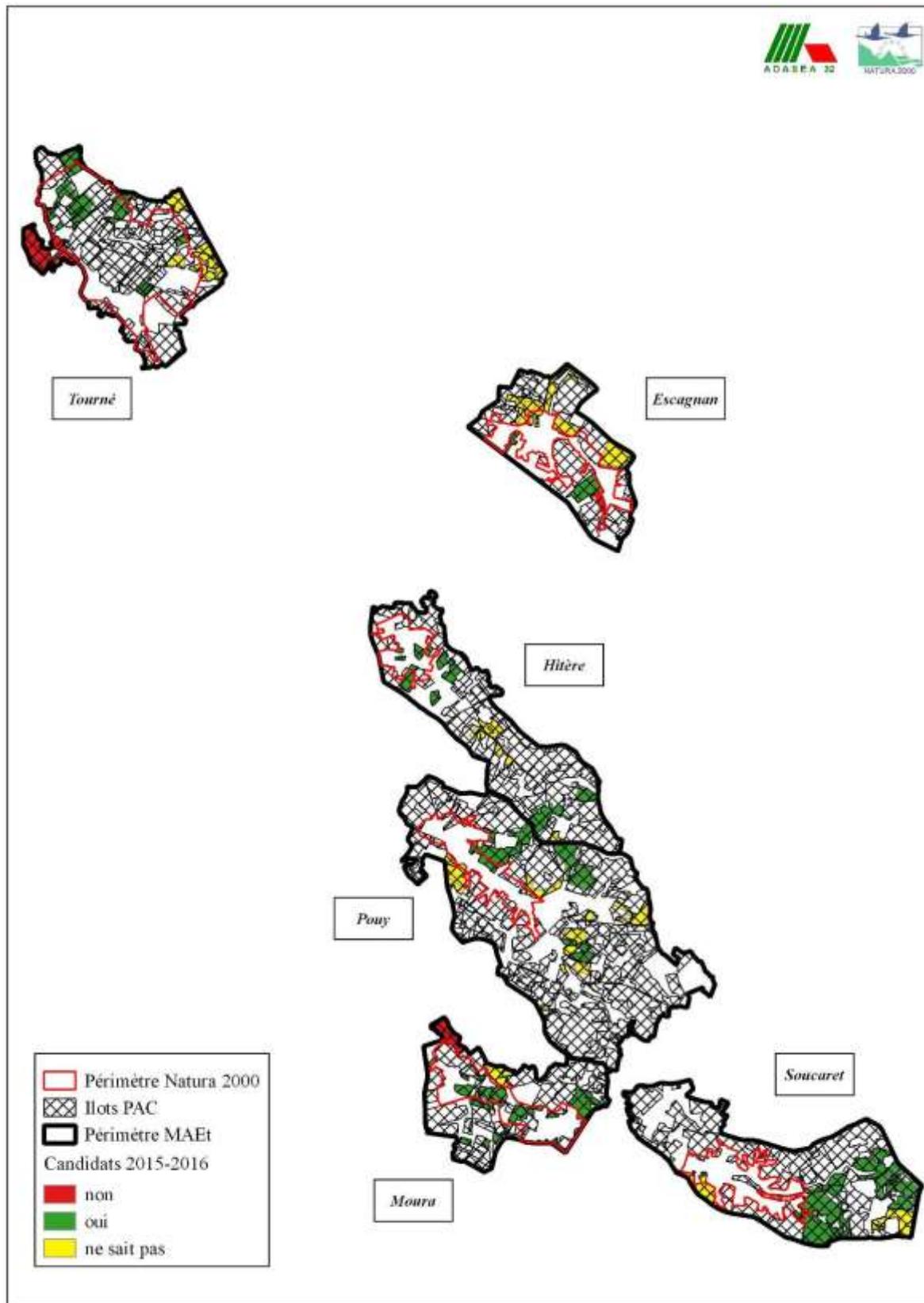
Il faut toutefois relativiser ces chiffres car certains exploitants n'ont pas pu contractualisés l'ensemble des parcelles à cause du plafond des MAET.

D'autre part, parmi les exploitants intéressés pour continuer dans le dispositif, certains ne veulent pas reconduire l'ensemble des parcelles initialement engagées.

C.4 Une répartition des surfaces par bloc

On observe sur la carte suivante que la répartition des surfaces en fonction du souhait d'engagement de l'exploitant fonctionne par bloc sur les différents sous-sites.

Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants



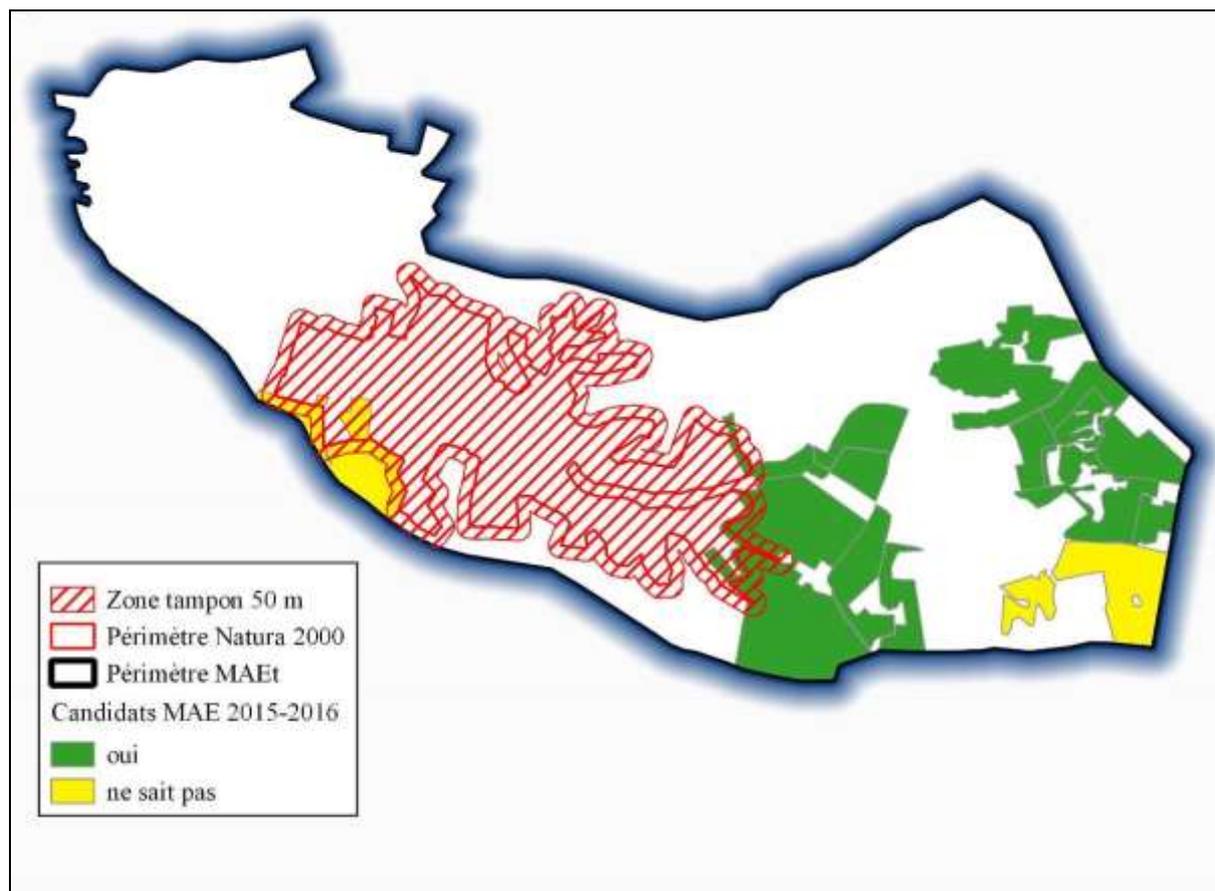
C.5 Des parcelles à l'avenir incertain et pourtant protectrices des milieux à préserver

Si l'on analyse le devenir des parcelles contractualisées situées dans les 50 premiers mètres en bord du site Natura 2000 qui correspondent aux parcelles prioritaires en termes de protection rapprochée de l'étang (la thématique érosion n'est pas abordée dans cette étude), la situation est variable en fonction de chaque sous-site. C'est un enjeu prioritaire en terme de contractualisation.

C.5.1 Soucaret

Les parcelles directement en bord du Soucaret ont un avenir incertain (cessation d'activité envisagée avec succession incertaine). Une partie de la tête de bassin versant est dans le même cas.

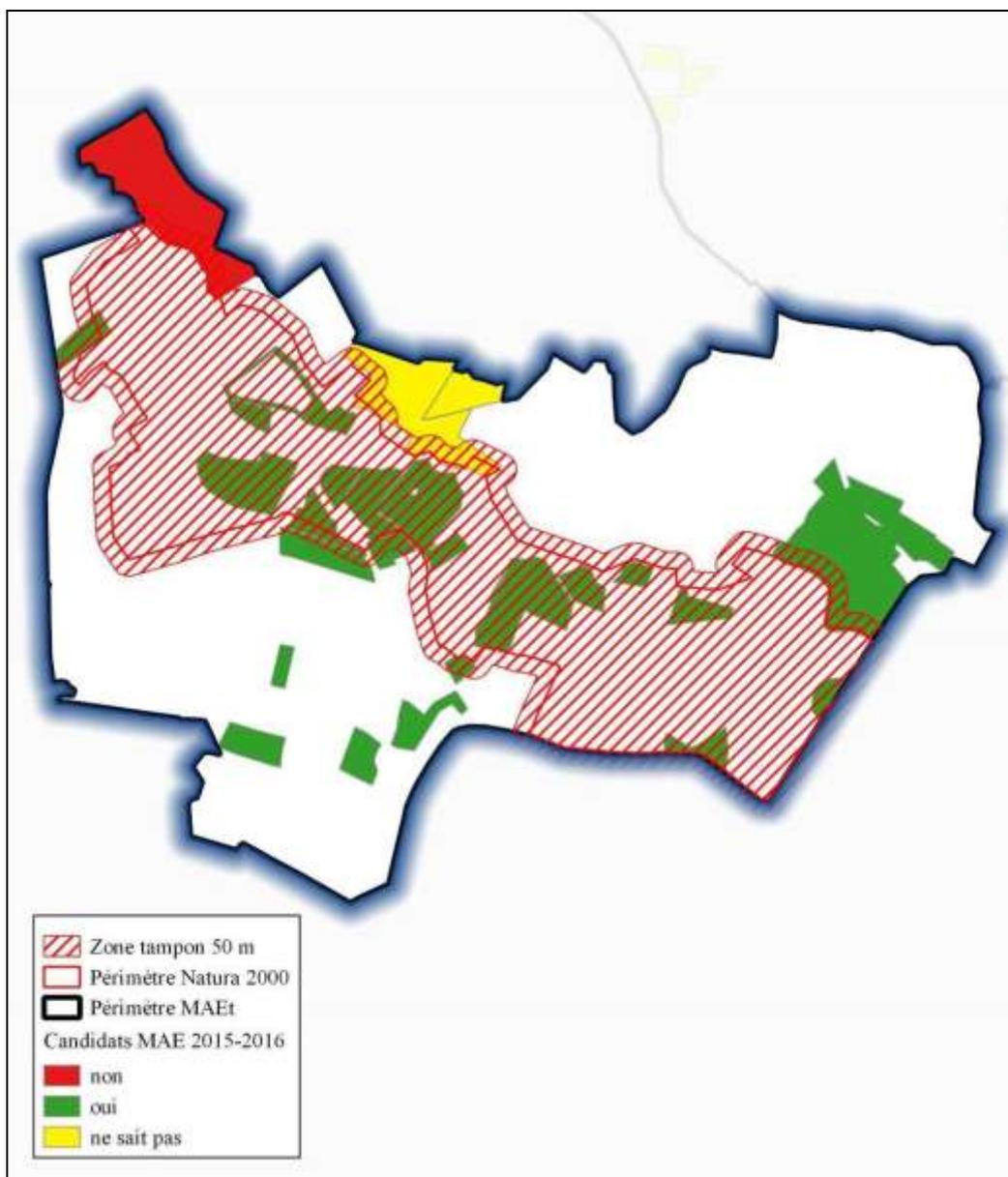
Carte 2 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Soucaret



C.5.2 Moura

La parcelle située en bord de la Douze à l'aval du Moura ne sera pas recontractualisée ce qui pose des questions en terme de protection de la qualité de l'eau.

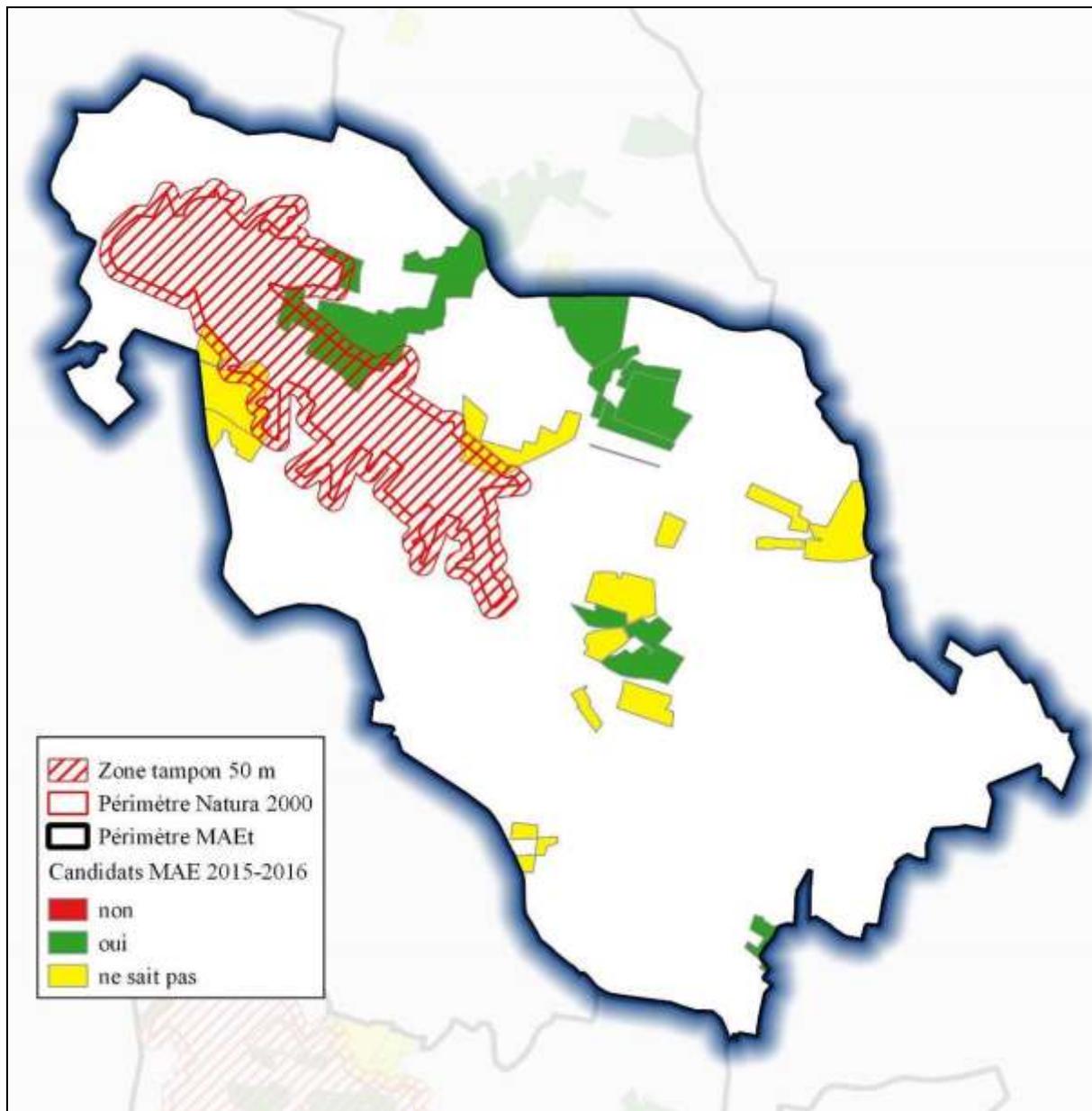
Carte 3 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Moura



C.5.3 Pouy

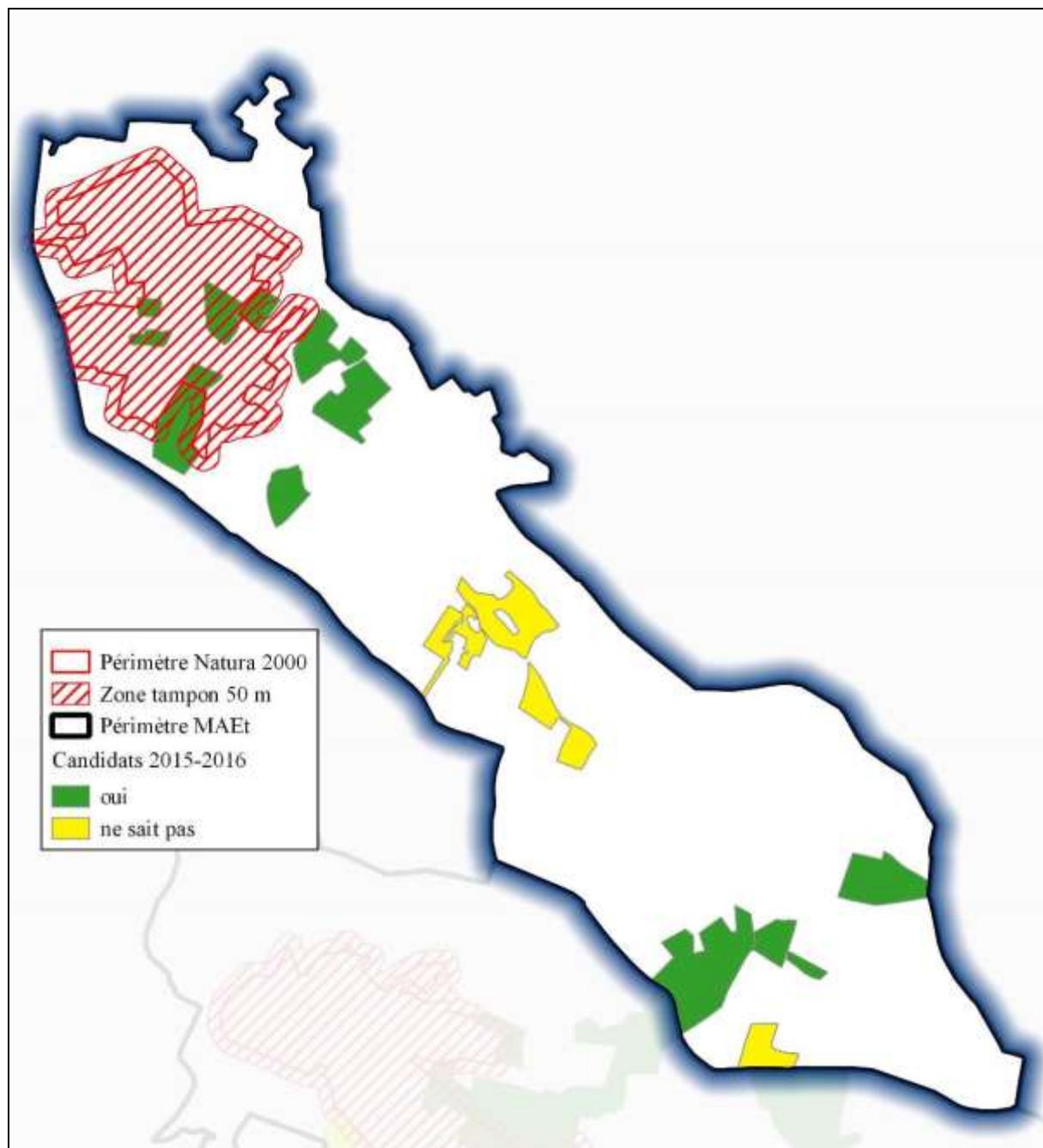
Le constat vis à vis du site du Pouy est mitigée car seule une partie de la rive droite sera ré-engagée.

Carte 4 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Pouy



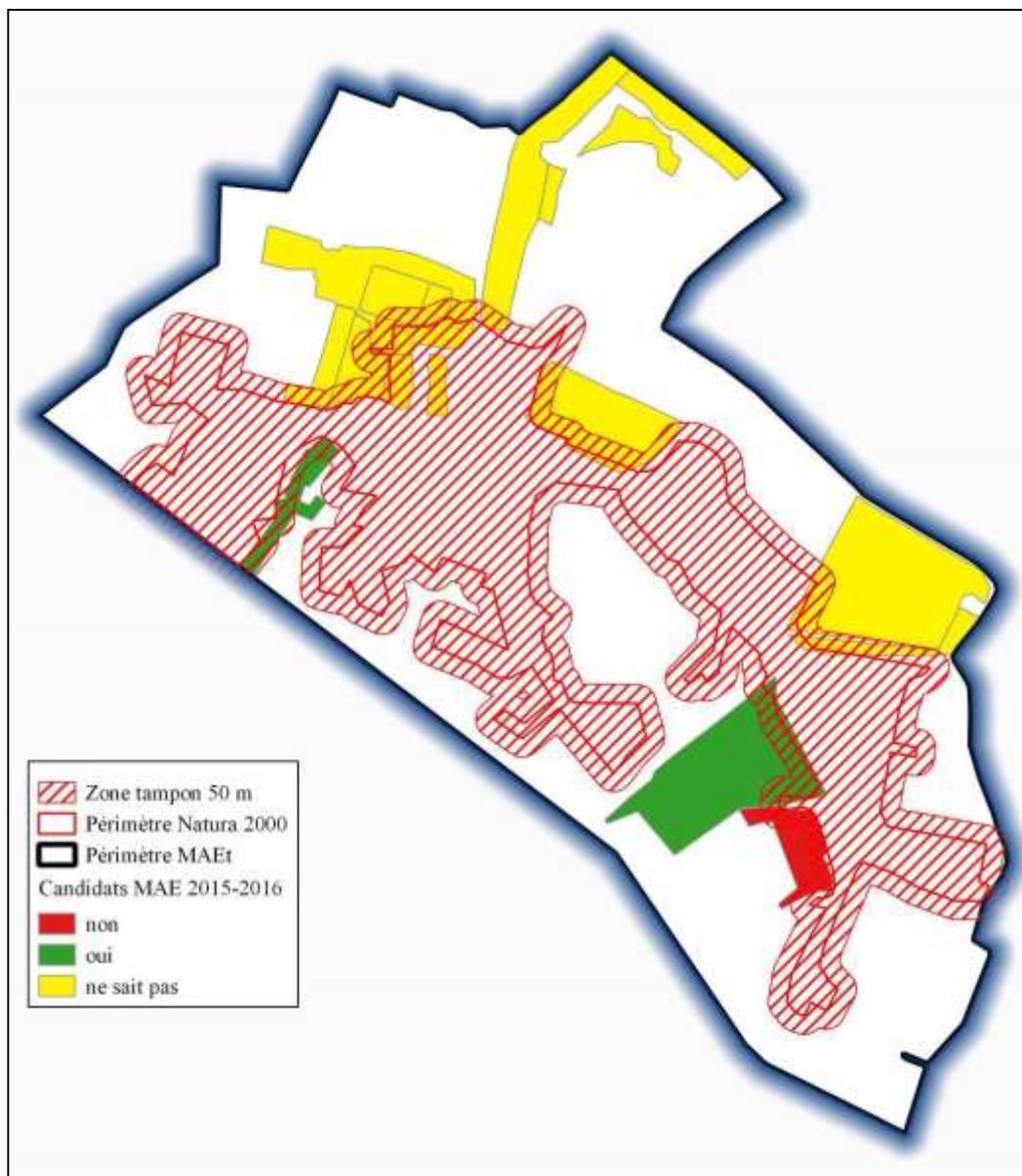
C.5.4 Hitère

Carte 5 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site de la Hitère



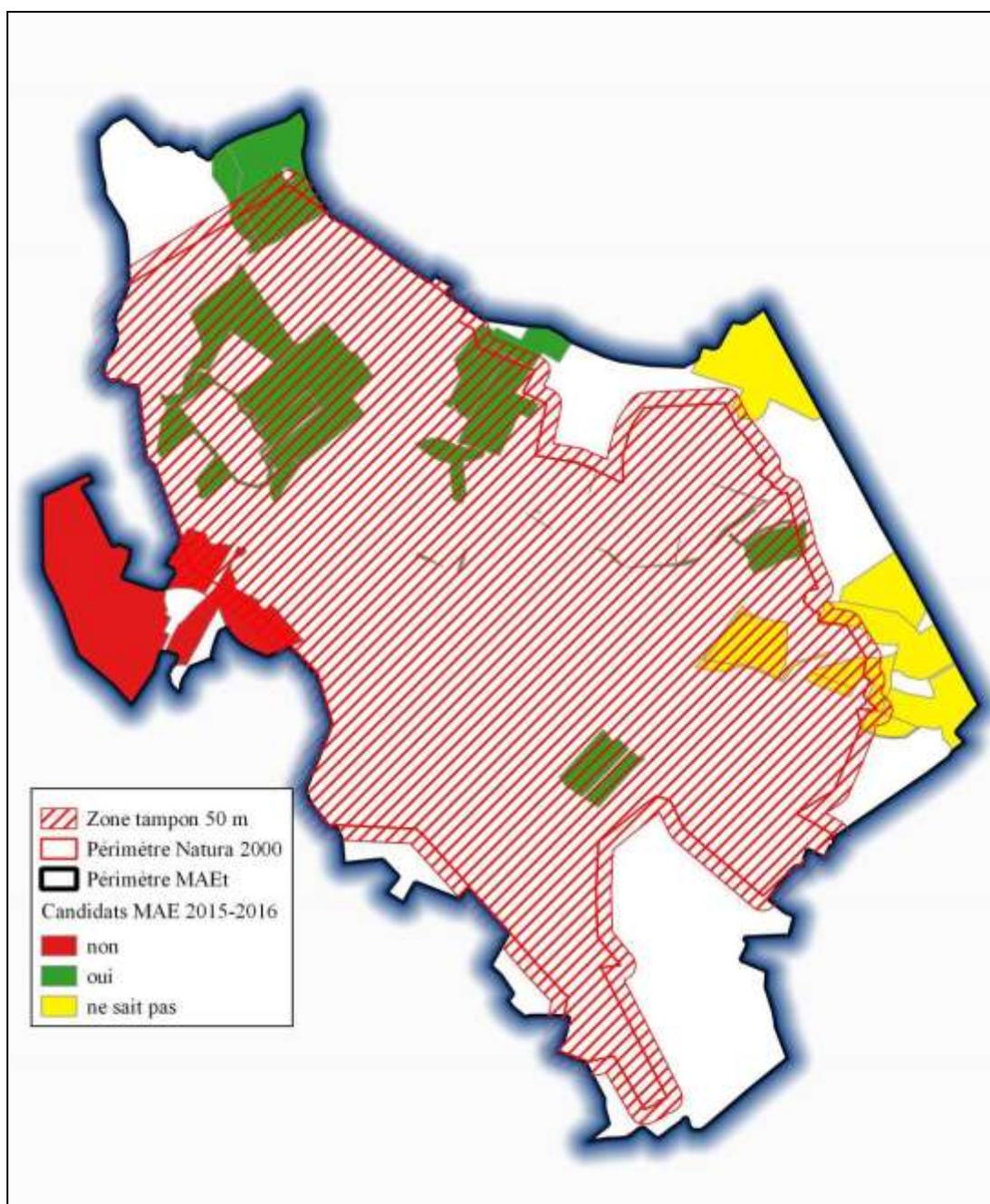
C.5.5 Escagnan

Carte 6 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site d'Escagnan



C.5.6 Tourné

Carte 7 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Tourné



D. Des zones à conquérir

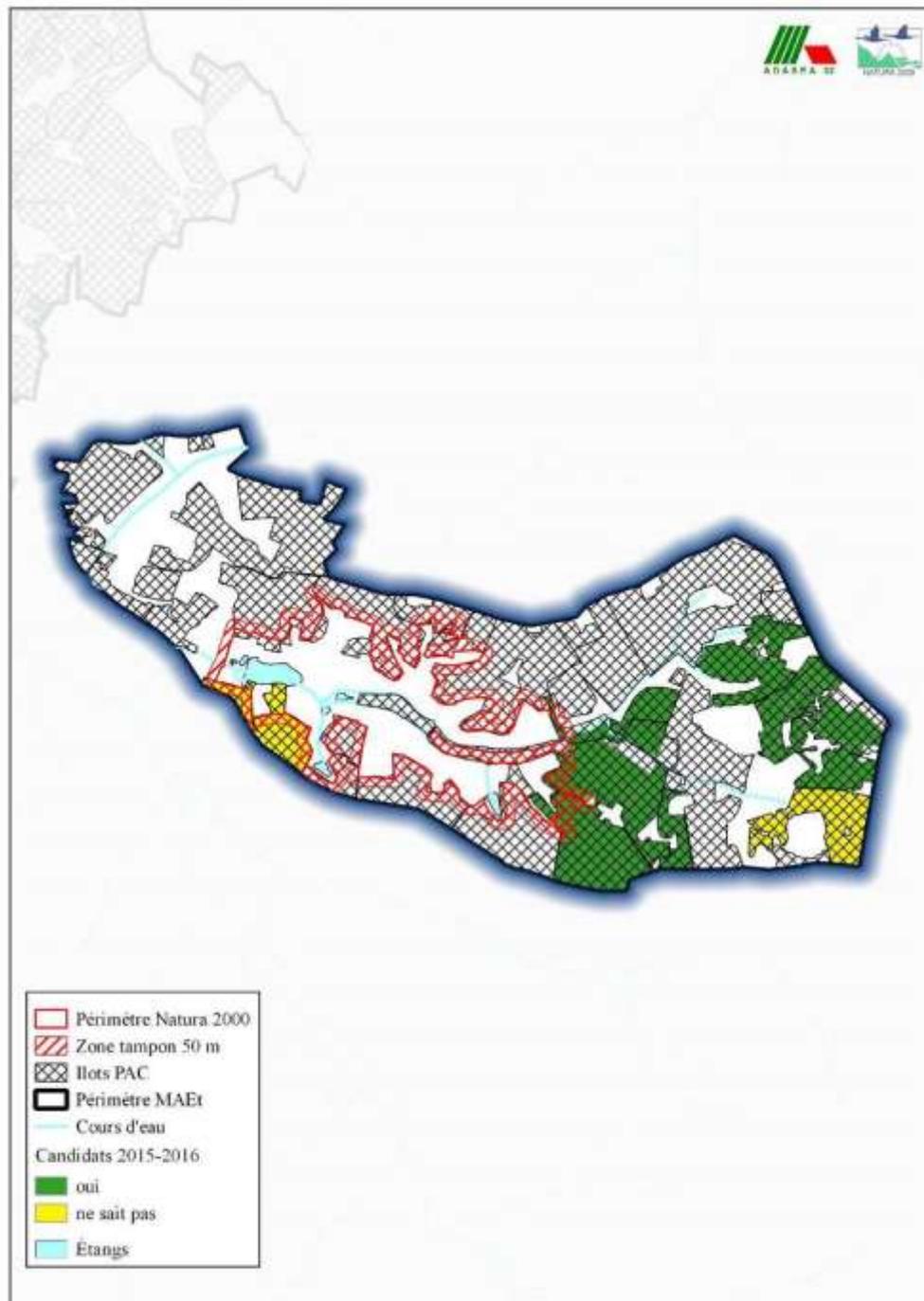
D.1 Les 50 premiers mètres en bord du site Natura 2000

Le chapitre précédent a montré que les parcelles prioritaires en termes de protection rapprochée de l'étang situées dans les 50 premiers mètres en bord du site Natura 2000 n'étaient pas systématiquement l'objet d'un ré-engagement.

Certaines de ces parcelles n'étaient pas contractualisées pendant la période précédente : c'est sera donc un des objectifs.

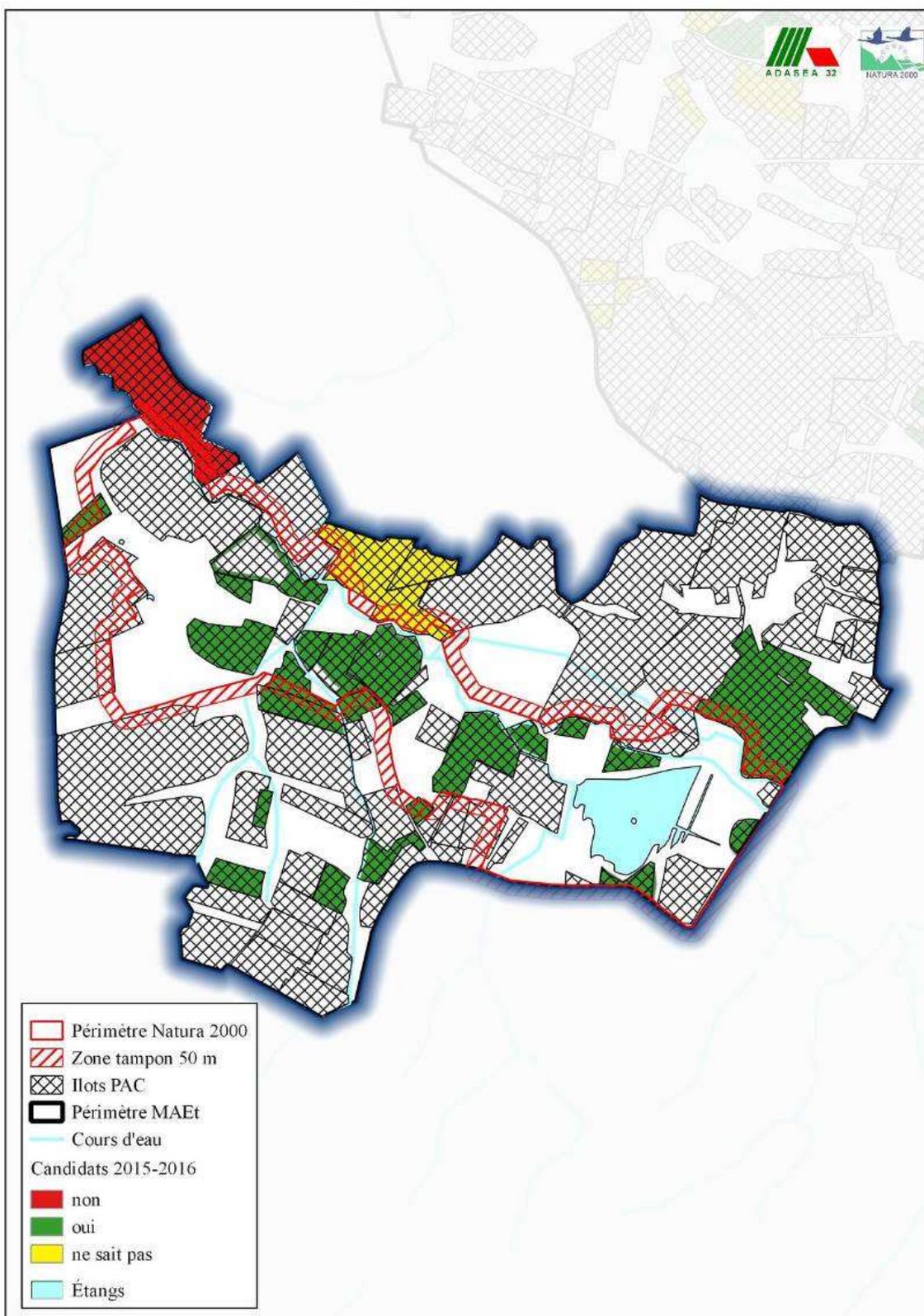
D.1.1 Soucaret

Carte 8 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Soucaret



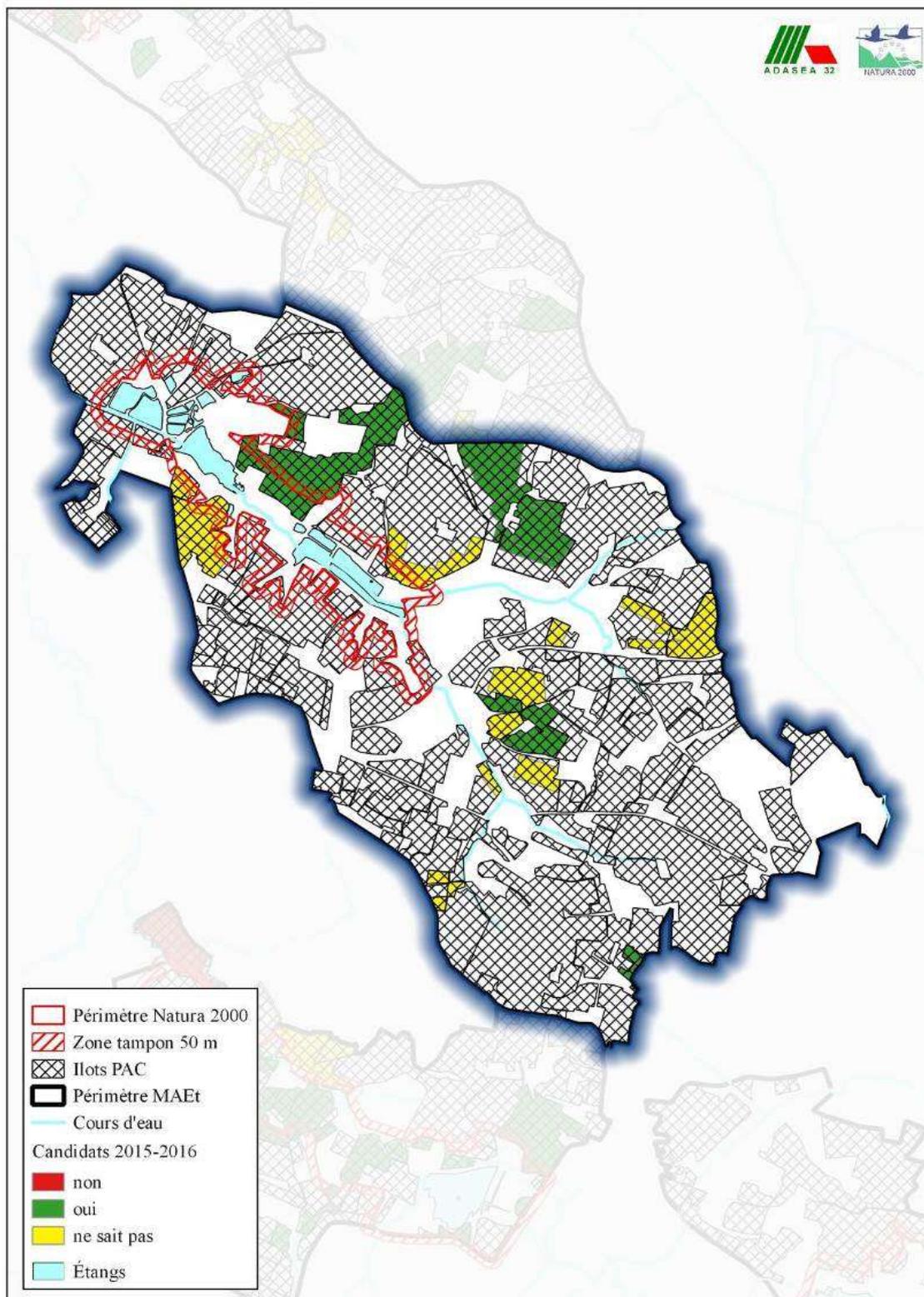
D.1.2 Moura

Carte 9 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Moura



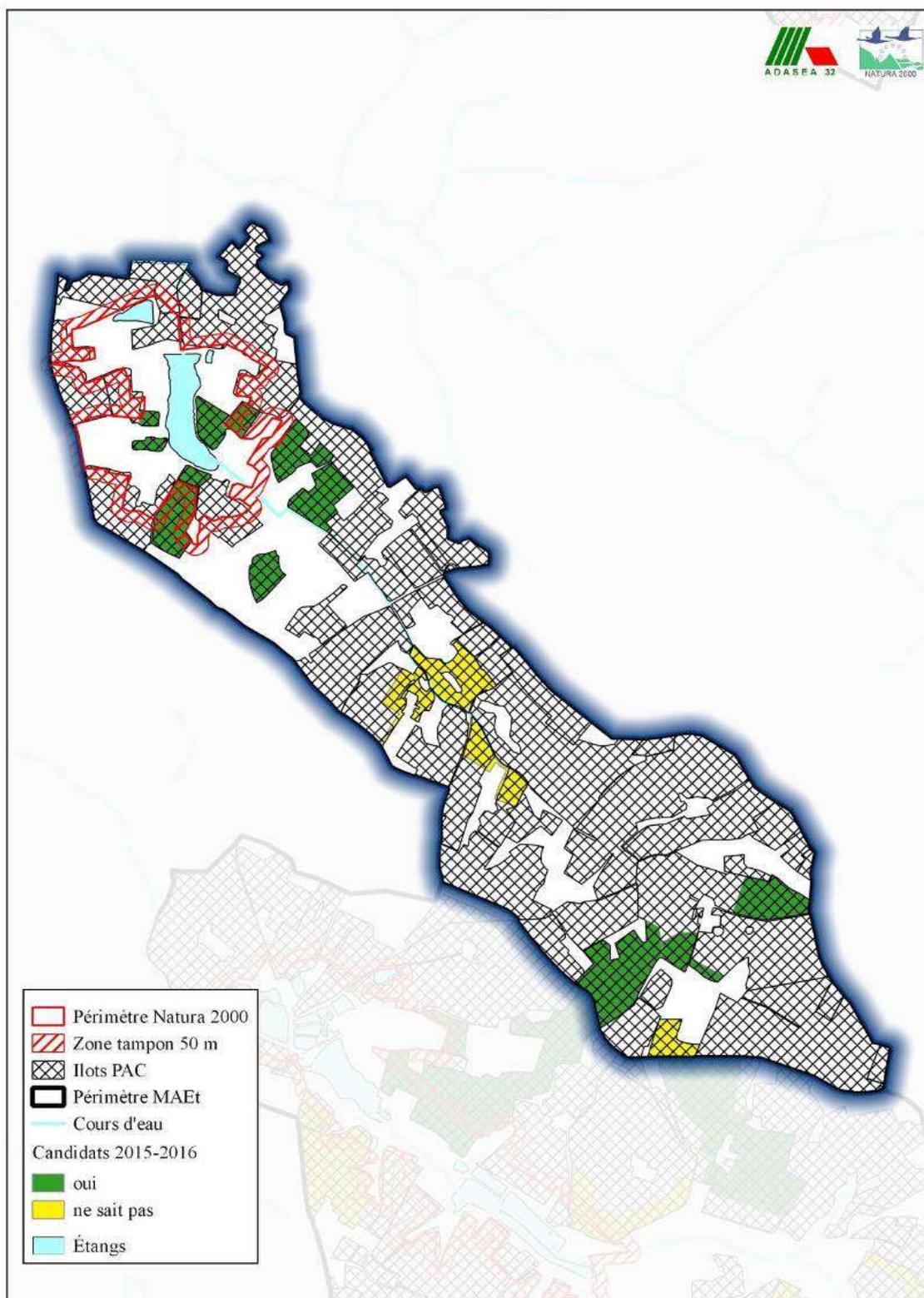
D.1.3 Pouy

Carte 10 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Pouy



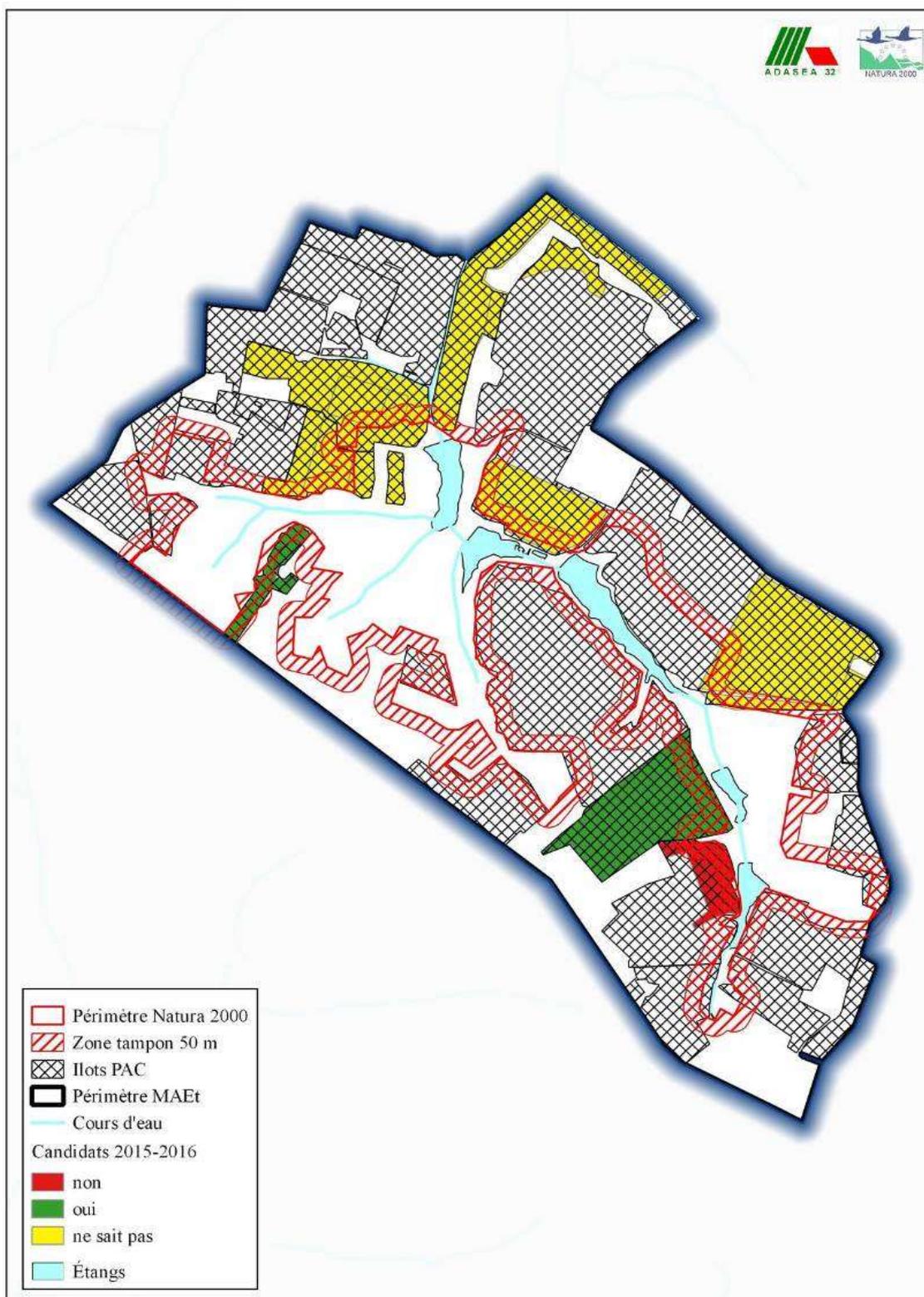
D.1.4 Hitère

Carte 11 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site de la Hitère



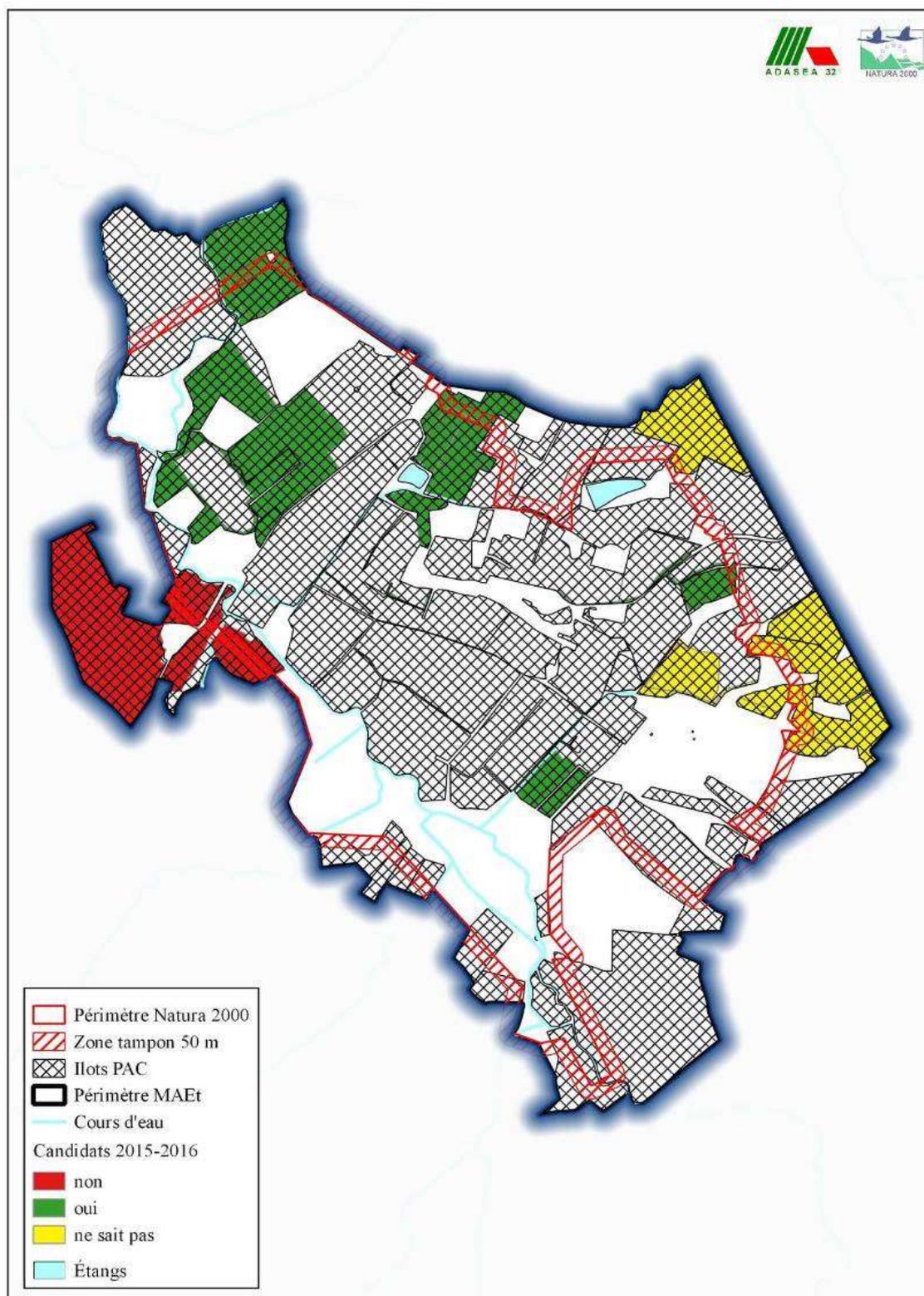
D.1.5 Escagnan

Carte 12 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site d'Escagnan



D.1.6 Tourné

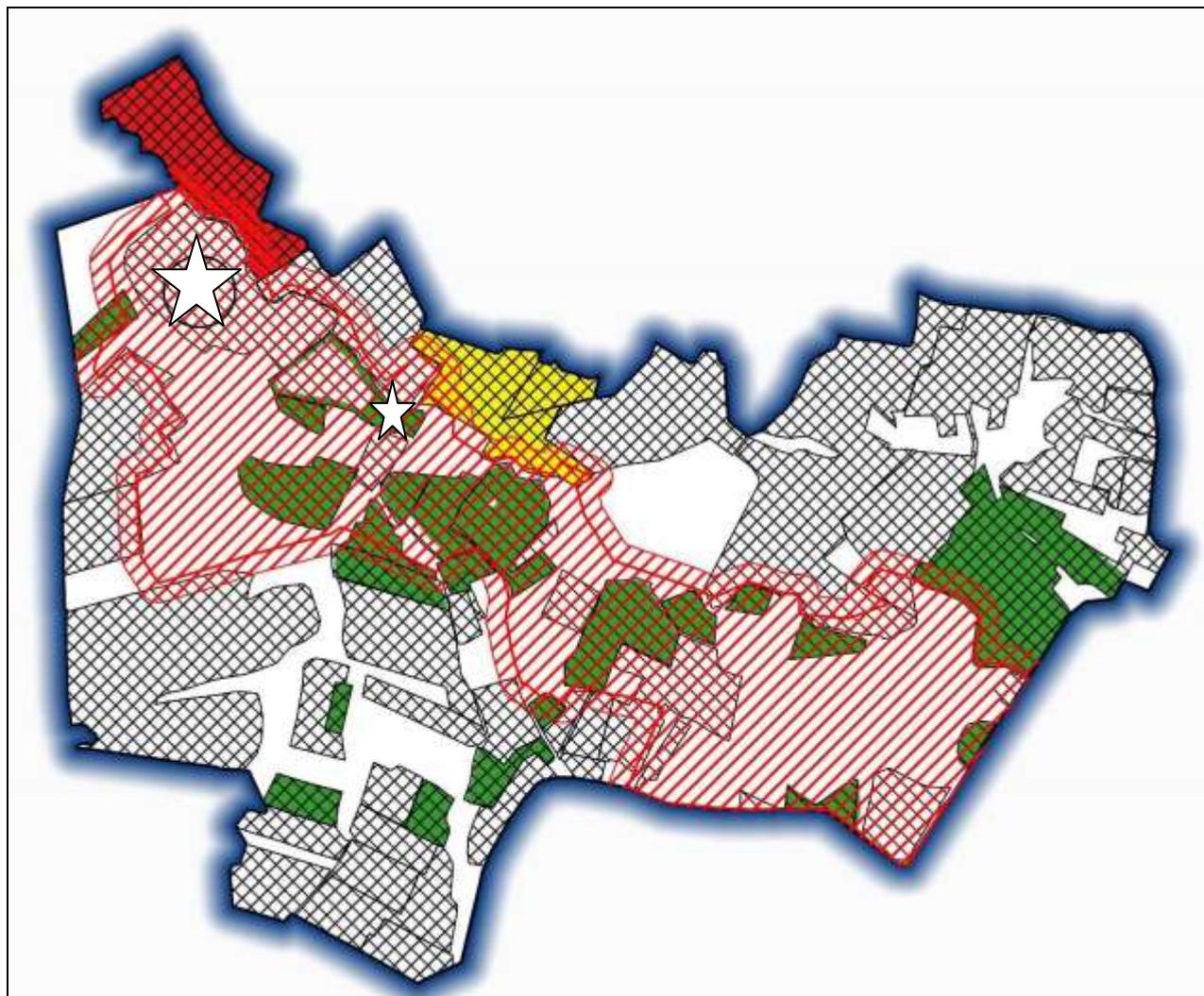
Carte 13 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Tourné



D.2 Une zone à enjeu : les prairies humides à fritillaires

Le site Natura 2000 héberge la plus importante population de fritillaires pintade du département, espèce protégée au niveau national. Une faible partie est déjà sous contrat qui serait renouvelé. L'enjeu va être de contractualiser les parcelles abritant la plus grosse population.

Carte 14 : Localisation des prairies à fritillaires pintade (étoile)



E. Conclusion

Cette analyse indique que les tendances décrites dans le document d'objectifs se poursuivent à savoir :

- Une population agricole vieillissante et en diminution
- Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX) avec une concentration des troupeaux
- Une SAU très étroitement liée aux évolutions de la PAC

L'étude du devenir des zones contractualisées montre que les exploitants souhaitent majoritairement se ré-engager, même s'ils restent en attente du nouveau cadre réglementaire pour la période 2015-2020, ce qui se traduit par de plus de 60 % des surfaces à ré-engager dispatchées sous forme de blocs sur l'ensemble du site.

En termes de protection des sites, deux enjeux émergent :

- D'une part la protection des 50 premiers mètres en bord d'étang ou les parcelles en bord de cours d'eau font partie des priorités en terme de protection rapprochée des milieux : le ré-engagement n'est pas systématique et certaines parcelles n'ont pas été contractualisées sur la période précédente.
- D'autre part le site a une responsabilité particulière vis à vis de la fritillaire pintade (espèce protégée) dont il héberge la plus grosse population du département : il faudra assurer le renouvellement de la parcelle déjà engagée et travailler sur les modalités de contractualisation des parcelles qui abrite la plus station la plus importante en nombre de pieds.

L'équilibre du territoire est fragile, fortement lié à la démographie de la population agricole et aux évolutions réglementaires.

Si les éléments portés à notre connaissance lors de l'étude sont maintenus notamment le plafond de 7 600 €/an/exploitation, la contractualisation sur la période 2015-2020 ne permettrait pas de respecter les objectifs en matière de surfaces contractualisées en MAE dans ce site Natura 2000.

Il va rester à concrétiser les souhaits de reconduction et mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux.

Le travail d'animation déjà mené sur ce territoire sera à poursuivre pour atteindre les objectifs du site Natura 2000.

F. Annexes

1. Sources bibliographiques

DDT 32 : assolement 2014 & statistiques agricoles 2004-2014, janvier 2015 (données fournies dans le cadre de la rédaction des Programmes Agri-Environnementaux Climatiques 2015 concernant l'ensemble du territoire du Bas-Armagnac et non pas uniquement le site Natura 2000)

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200891 « Étangs de l'Armagnac » : données agricoles, habitats naturels et habitats d'espèces

Recensement général agricole : 2000 et 2010

Bilans cartographiques annuels de contractualisation des MAEt

2. Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015).....	5
Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données RGA 2000-2010).....	5
Tableau 4 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	6
Tableau 5 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	7
Tableau 6 : Évolution du cheptel de bovins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	8
Tableau 7 : Évolution du cheptel de vaches entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	8
Tableau 8 : Évolution du cheptel de bovins d'un an ou plus entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	8
Tableau 9 : Évolution du cheptel de vaches allaitantes entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	9
Tableau 10 : Évolution du cheptel de bovins de moins d'un an entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	9
Tableau 11 : Évolution du cheptel de vaches laitières entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	9
Tableau 12 : Évolution du cheptel de brebis moutons entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	10
Tableau 13 : Évolution du cheptel de porcins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	10
Tableau 14 : Évolution du cheptel de poulets de chair entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 11 communes concernées par le site Natura 2000.....	10
Tableau 15 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)....	11
Tableau 16 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016	15
Tableau 17 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016 en terme de surfaces.....	15

3. Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants.....	16
Carte 2 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Soucaret.....	17
Carte 3 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Moura.....	18
Carte 4 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Pouy.....	19
Carte 5 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site de la Hitère.....	20

Carte 6 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site d'Escagnan	21
Carte 7 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants avec un zoom sur les 50 premiers mètres : site du Tourné	22
Carte 8 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Soucaret	23
Carte 9 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Moura.....	24
Carte 10 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Pouy	25
Carte 11 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site de la Hitère.....	26
Carte 12 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site d'Escagnan.....	27
Carte 13 : Localisation des ilots PAC avec mention du souhait des exploitant et des ilots non contractualisés situés dans les 50 premiers mètres : site du Tourné.....	28
Carte 14 : Localisation des prairies à fritillaires pintade (étoile)	29



ADASEA DU GERS - MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX
☎ 05 62 61 79 50 - Fax : 05 62 05 80 84 - Mail : a032@adasea.net - Site : <http://www.adasea32.fr>